



Avec un encours de 2 106, 5 milliards de FCFA, ce pays asiatique confirme sa place de premier créancier bilatéral du Cameroun.

Classée premier client du Cameroun à fin 2021 selon Institut national de la statistique(INS) avec une valeur de 618,4 milliards de FCFA soit 25,8% des exportations, et premier fournisseur avec 659, 1 milliards pour 17% des importations, la Chine vient également de confirmer sa place de premier créancier bilatéral du Cameroun au 1^{er} trimestre 2023. Une place qu'il a conservée au moins depuis 2022.

En effet, d'après les données de la Caisse autonome d'amortissement(CAA), la dette du Cameroun auprès de la Chine au 1^{er} trimestre de l'année en cours s'élève à 2 106,5 milliards de FCFA soit 3,3 milliards de F de l'Etat chinois et 2 103,4 milliards de F provenant d'Afreximbank of China. Par rapport aux 2 024,5 milliards de F du 1^{er} trimestre 2022, cette créance est en hausse de 82 milliards de FCFA en valeur absolue et 4% en valeur relative. L'enveloppe de la Chine représente de ce fait, les 64,5% de la dette bilatérale établie à 3 266 milliards au cours de la période sous-revue.

Cette performance fait incontestablement de la Chine, le premier prêteur du Cameroun à fin mars 2023 loin devant les 12 autres partenaires créanciers bilatéraux. La France arrive en

deuxième position avec 855,1 milliards de F. L'Inde, un autre géant asiatique, occupe le troisième rang avec un encours de 74 milliards et 68,2 milliards d'Eximbank Turque. Avec 48,4 milliards, le Japon complète le Top 5 des créanciers de la première puissance économique de la Cemac à fin mars 2023. Un constat se dégage c'est que, excepté la Chine (+82 milliards), l'Inde (+7,6 milliards) la Corée du Sud (+0,4 milliards) dont la dette octroyée au Cameroun a connu une hausse en glissement annuel, celle des autres partenaires bilatéraux a plutôt connu une baisse. C'est le cas de la France qui enregistre -52,1 milliards de FCFA à fin mars 2023.

Pour mémoire, au 31 mars 2023, la dette du secteur public camerounais se situe à 12 203 milliards de FCFA en hausse de 5,2% en glissement annuel. D'après la CAA, cet encours qui représente les 43,7% du PIB, est « conforme avec les objectifs de la Stratégie d'endettement à moyen terme (SEMT) 2023-2025 qui vise entre autre à maintenir le taux d'endettement inférieur à 50% du PIB en dessous du seuil fixé dans le cadre de la convergence sous régionale (Cemac) à 70% du PIB ». Environ 92,7% (11 314 milliards) de cette dette représente la dette de l'Administration centrale dont 8 050 milliards contractés auprès des créanciers extérieurs. Ce dernier chiffre représente 28,8% du PIB et se compose de 47,2% de dette multilatérale, 40,6% de dette bilatérale et 12,2% de dette commerciale.

EcoMatin